

## Conseiller pédagogique à vocation départementale

### « Maitrise de la Langue »

POSTE A PROFIL (PAP)

FICHE DE  
POSTE ANNEE  
2026

IDENTIFICATION DU POSTE	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du département de l'Hérault, le conseiller pédagogique départemental « Maitrise de la Langue » exerce ses activités sous la responsabilité de l'IA-DASEN et de l'A-DASEN chargé du 1<sup>er</sup> degré auquel il rend compte régulièrement. Il est en lien permanent avec l'inspecteur de l'Education nationale en charge de la Maitrise de la Langue au sein du pôle d'expertise « Fondamentaux ».</p> <p><b>Son action vise à mettre en œuvre la politique ministérielle, académique et départementale dans le domaine de la maitrise de la langue et de l'enseignement du français dans les classes du département de l'Hérault.</b></p>
	<b>DESCRIPTION DU POSTE</b>	<p>Le CPD « Maitrise de la Langue » prend part à l'organisation départementale du pôle d'expertise « Fondamentaux » et à celle du plan français. Ainsi, il contribue à la mise en œuvre et au déploiement de différentes actions qui visent à développer l'expertise didactique, pédagogique et disciplinaire des formateurs (CPC MDL, RFC, et autres formateurs) et à faire évoluer les modalités d'accompagnement pédagogique des enseignants. Son action s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de la formation continue des personnels et en respecte les grands principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la continuité entre formation initiale, formation continuée et formation continue ;</li> <li>- la proximité, avec des actions de formation menées au plus près des classes ;</li> <li>- la valorisation des compétences des personnels.</li> </ul> <p>Le conseiller pédagogique départemental « Maitrise de la Langue » participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animer le groupe de formateurs départementaux (CPC MDL),</li> <li>- animer le groupe de conseillers pédagogiques de circonscription référents français (RFC),</li> <li>- participer au COFIL du pôle d'expertise Fondamentaux,</li> <li>- participer au GTA (groupe de travail académique) Plan français,</li> <li>- suivre la mise en œuvre du plan départemental de formation, en lien avec les équipes de circonscription et le pôle d'expertise Fondamentaux,</li> <li>- coordonner la production de ressources pédagogiques,</li> <li>- accompagner les formateurs néo (RFC ou CPC MDL),</li> <li>- concevoir et mettre en œuvre des animations pédagogiques dans le cadre du plan départemental de formation</li> <li>- analyser les résultats en français des évaluations nationales,</li> <li>- assurer une veille pédagogique et la diffuser.</li> </ul> <p>Les missions du CPD « Maitrise de la Langue » s'exercent auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels ainsi que des enseignants des écoles, des services de la DSDEN, notamment le bureau de la formation et de l'ensemble des partenaires impliqués dans les formations des enseignants (INSPE, Faculté de l'Education, etc.).</p>
MISSIONS ET COMPETENCES	<b>CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES</b>	<p><b>Compétences et connaissances requises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ parfaite connaissance des programmes de l'école, des textes officiels et référentiels,</li> <li>✓ excellente maitrise des cadres théoriques et de la didactique de la discipline,</li> <li>✓ très bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif et de l'organisation de la DSDEN,</li> <li>✓ grande capacité d'analyse et de synthèse,</li> <li>✓ aptitude et appétence pour le travail en équipe,</li> <li>✓ capacités à communiquer aisément avec tous les acteurs du système éducatif,</li> <li>✓ méthodologie et rigueur dans la gestion et la présentation des dossiers et des informations,</li> <li>✓ très bonne maîtrise des outils bureautiques de base,</li> <li>✓ disponibilité horaire et souplesse quant à l'organisation de son travail sur la semaine et sur l'année scolaire,</li> <li>✓ bonne maitrise des outils de formation et des stratégies de formation à distance.</li> </ul> <p><b>TITRE REQUIS :</b> CAFIPEMF validé ou en cours.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<b>ORGANISATION DU SERVICE</b>	<p><b>Les horaires et les congés</b> sont arrêtés avec le supérieur hiérarchique sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an (décret 2000-815 du 25/08/2000).</p>
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE et NOMINATION</b>	<p>Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés</p> <p><b>Attribution d'une NBI</b> de 27 points (C. 94-243 du 05/10/1994).</p>
	<b>CONTACT</b>	<b>ADJOINT DU DIRECTEUR ACADEMIQUE EN CHARGE DU PREMIER DEGRE (A-DASEN 34)</b>

